

Appel de propositions pour un ouvrage collectif

Éducation et formation professionnelle dans l'espace francophone : défis et opportunités

Date limite pour la soumission d'une proposition de chapitre : 15 décembre 2021

Sous la direction de :

- Brahim Boudarbat, professeur à l'Université de Montréal et directeur de l'Observatoire de la Francophonie économique
- Ahmadou Aly Mbaye, recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
- Youmanli Ouoba, professeur à l'Université Thomas SANKARA et directeur exécutif du Centre d'Études, de Documentation et de Recherche Économiques et Sociales (CEDRES)

Contexte :

Des investissements qui améliorent l'éducation dans ses dimensions quantitative et qualitative permettent aux pays de disposer d'un niveau de capital humain suffisant pour favoriser la croissance économique à long terme, stimuler l'innovation et favoriser l'adoption de nouvelles technologies (Becker, 2009). À l'échelle de la société, l'éducation est un vecteur de développement en ce sens qu'elle renforce les institutions, consolide la cohésion sociale et aplanit les inégalités sociales. Au niveau individuel, l'éducation a des retombées positives considérables. Elle contribue en effet à l'emploi, aux revenus, à la santé et à la réduction de la pauvreté. Au niveau collectif, l'éducation génère des externalités de connaissance au rendement social élevé. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)¹ souligne qu'en plus de contribuer à améliorer le niveau du revenu, l'éducation permet à un individu de disposer des connaissances en hygiène et en prévention des maladies, ce qui peut aider à réduire significativement le taux de mortalité.

Si l'investissement dans l'éducation est connu comme produisant des retours positifs pour l'individu et pour la société, d'énormes efforts restent à consentir dans les pays en développement pour faire de son accès un droit fondamental pour tous. En effet, dans ces pays, environ 59 millions d'enfants n'ont pas accès à une éducation de base. La qualité de l'éducation est aussi une importante source de préoccupations, car 250 millions d'enfants ne

¹ Voir <https://www.unicef.ca/fr/education>

savent pas lire, écrire ou compter, même après quatre années de scolarité (Gouvernement du Canada, 2017). En outre, l'analphabétisme a tendance à avoir un visage féminin dans cette partie du monde. Dans son rapport de 2020, Plan International estime à 132 millions le nombre de filles âgées entre 6 et 17 ans qui ne vont pas à l'école parce qu'elles doivent aider leur mère dans les champs ou à la maison.

En plus des difficultés pour avoir accès à l'éducation, les taux de persévérance scolaire sont faibles dans les pays en développement comparativement à ceux enregistrés dans les pays développés. En Afrique au sud du Sahara par exemple, si neuf enfants sur dix entrent désormais en première année d'école primaire, ils ne sont que deux sur trois à en achever le cycle (Ministère des Affaires étrangères et européennes – France, 2010). Le décrochage scolaire est encore plus fréquent en milieu rural et touche particulièrement les filles et les enfants issus de milieux défavorisés. Dans ces milieux, en cas de difficultés financières, les parents sacrifient en premier la scolarisation des filles au profit des garçons. À ces problèmes d'accessibilité et de persévérance s'ajoute le déficit de qualité de l'éducation, car les méthodes pédagogiques et les programmes d'enseignement sont souvent inappropriés, le matériel académique est insuffisant, les outils d'évaluation formative sont de faible qualité et le nombre d'enseignants qualifiés sont en nombre insuffisant.

L'accès pour tous à une éducation et la lutte contre la pauvreté des apprentissages constituent un objectif primordial de développement. En effet, lorsque l'éducation est accompagnée par des réformes qui garantissent sa qualité, elle devient un outil important qui permet aux apprenants de devenir des membres productifs de la société. La scolarisation des filles est souvent considérée comme non prioritaire comparée à celle des garçons. Pourtant, des évidences ont montré que l'investissement dans l'éducation des filles est tout aussi bénéfique que celui fait dans l'éducation des garçons. L'éducation participe à l'épanouissement de la jeune fille. Elle contribue aussi à l'accroissement de son revenu, ce qui permet de réduire la pauvreté dans la communauté. Des enfants de mères instruites sont beaucoup plus susceptibles d'aller à l'école que ceux de mères n'ayant pas ou peu de scolarité. De toute évidence, des investissements qui permettent aux enfants d'aujourd'hui d'avoir une bonne éducation et une bonne santé permettront de réduire significativement le niveau de pauvreté de demain (Collin et Weil, 2020).

La pandémie de COVID-19 a occasionné la fermeture des écoles perturbant le cheminement scolaire des jeunes, et hypothéquant l'avenir de plusieurs de ces derniers, notamment ceux issus des familles démunies. Le système a adapté ses activités d'enseignement afin de les maintenir à distance, ce qui n'a pas été sans compromettre l'égalité devant le droit à l'éducation. Bien que cette crise ait permis d'accroître l'usage des TIC dans les activités d'enseignement, l'enjeu est de taille dans les pays en développement, étant donné le très faible taux de ménages qui ont du matériel informatique ou qui ont accès à internet. Cette situation n'est pas sans incidence sur l'accès à l'école, la persévérance scolaire et la qualité de l'éducation.

Par ailleurs, dans de nombreux cas, la formation technique et professionnelle dispensent des compétences inadaptées à l'emploi (Adams et Johanson, 2003). Dans les pays en développement, les taux élevés de chômage chez les diplômés reflètent surtout ce déphasage

entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail. Des réformes visant à revoir l'offre de formation continue, à améliorer l'adéquation entre les enseignements et les besoins de main-d'œuvre des entreprises et à augmenter le nombre de personnes formées dans les domaines d'emploi à haute valeur sont parmi les solutions pour faciliter l'insertion socio-professionnelle des diplômés.. L'objectif du développement durable (ODD) n° 4 qui consiste à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie s'inscrit par ailleurs dans la même dynamique de l'amélioration du niveau d'insertion professionnelle des diplômés, et donc de réduction du niveau de la pauvreté dans le monde.

Objectifs et thématiques

Cet ouvrage se propose de brosser un portrait à jour de la situation de l'éducation et de la formation des enfants et des jeunes, et des politiques éducatives et de développement des compétences dans l'espace francophone et de formuler des recommandations de politiques pertinentes aux décideurs des secteurs publics et privés, aux organisations non gouvernementales, etc. Toutes les propositions de chapitre pertinentes seront considérées. Une liste non exhaustive des thématiques proposées inclut :

- Les inégalités d'accès à l'éducation et à la formation
- le décrochage scolaire;
- les choix éducatifs des jeunes;
- l'efficacité des politiques publiques éducatives;
- l'éducation comme facteur d'inclusion et de mobilité économique et sociale;
- les coûts de l'éducation et les financements public et privé;
- la privatisation de l'éducation et de formation;
- la qualité de l'éducation, l'adéquation formation-emploi et l'employabilité des diplômés;
- l'importance des langues nationales et le retour sur les langues de travail;
- le rendement privé et social de l'éducation;
- l'impact de l'éducation sur la croissance économique;
- l'autonomisation économique des femmes par l'éducation;
- l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement et la formation;
- les enjeux de la formation professionnelle et technique;
- l'entrepreneuriat dans les programmes d'études;
- la fuite des cerveaux;
- etc.

Le chapitre proposé doit s'appuyer sur des données empiriques rigoureuses et des analyses innovantes. Il doit également être original, c'est-à-dire qu'il ne comporte pas de textes déjà publiés ou soumis pour publication ailleurs ou dans une autre langue². Les études ayant une portée régionale (par exemple, Maghreb, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, etc.) sont encouragées.

² Les auteurs auront le droit de publier leur texte ailleurs une fois qu'il aura été publié dans l'ouvrage collectif.

Procédure de soumission d'un chapitre

Cet appel de propositions est ouvert aux chercheurs universitaires et aux personnes des milieux privé, communautaire et gouvernemental, et de la sphère de la coopération régionale et internationale intéressés par la thématique de l'ouvrage et dont les travaux sont à même d'enrichir la réflexion sur les politiques éducatives et de formation dans l'espace francophone.

Les personnes désireuses de contribuer à l'ouvrage collectif sont priées de soumettre un texte complet en français par courrier électronique à l'adresse suivante : ofe@umontreal.ca. Les propositions seront acceptées jusqu'au **15 décembre 2021**. Les chapitres soumis après cette date ne seront pas acceptés.

Le texte doit respecter toutes les exigences indiquées dans la section « Directives aux auteurs ».

Vous recevrez une confirmation de la réception de votre proposition dans un délai de 48 heures après son envoi. Si tel n'est pas le cas, veuillez écrire à ofe@umontreal.ca.

Critères d'évaluation

Tous les textes reçus seront soumis à une évaluation anonyme dont les résultats (acceptation, refus, demande de révision) seront transmis aux auteur.e.s. Les textes retenus n'engageront que la responsabilité de leurs auteur.e.s.

Les chapitres seront évalués selon l'intérêt, l'originalité et la portée du sujet, la qualité de la méthodologie et de la documentation utilisée, la qualité du style et de la langue, la structure d'ensemble, l'implication des femmes et des jeunes chercheurs et chercheuses ainsi que la conformité aux directives aux auteurs.

Les auteurs des chapitres proposés pourront être appelés à participer à l'évaluation d'au moins un des autres chapitres soumis.

L'ouvrage étant destiné à un public très large incluant les décideurs publics, les chercheurs, les étudiants et les organismes concernés par le développement économique, il est important d'adopter un style clair et simple et de vulgariser adéquatement les résultats.

Directives aux auteurs

Le texte soumis doit obligatoirement inclure :

- Un résumé de 100 à 200 mots maximum en français (mise en contexte, méthodologie principaux résultats et leurs implications pour les politiques publiques)
- 4 à 5 mots-clés
- Une introduction

- La revue de littérature/le cadre conceptuel
- La méthodologie de recherche
- Une discussion des résultats et leur implication pour l'élaboration et l'implantation de politiques publiques éducatives et de formation favorables au développement du capital humain, à l'inclusion socioéconomique et à la croissance économique.
- Une conclusion
- La bibliographie (à la fin du texte)

Format du Fichier : Word (pour permettre l'édition)

Police : Times New Roman – taille 12 – interligne 1,5 – alignement justifié

Taille du texte : 6 000 mots maximum, notes et bibliographie comprises. Les annexes sont à éviter. Aucun dépassement ne sera accepté.

Titre : ne doit pas dépasser 180 caractères espaces compris

Auteur.e.s. et coauteur.e.s. : indiquer le nom complet, l'affiliation (fonction, organisme, ville, pays) ainsi que l'adresse électronique du ou des auteurs. Si le texte est écrit par plusieurs auteur.e.s, indiquer l'auteur(e) principal(e) en première position.

Sigles et abréviations : indiquer dans le texte l'intitulé exact des sigles et acronymes lorsqu'ils sont mentionnés pour la première fois puis mettre entre parenthèses ce sigle ou acronyme.

Exemple : Observatoire de la Francophonie économique (OFE).

Titres et sous-titres : rendre claire la hiérarchie des sous-titres et les démarquer typographiquement du texte. Réserver les caractères gras aux titres et aux sous-titres.

Tableaux et figures : sont insérés dans le texte à la suite du premier paragraphe où on s'y réfère. Ils sont identifiés par un court titre et numérotés en chiffres arabes. Dans le texte, toujours référer à un tableau/figure par son numéro, par exemple, voir tableau 3 et non voir tableau suivant (car la mise en pages risque de changer la disposition des tableaux). Leur contenu doit être entièrement en français. Les tableaux et figures doivent être réalisés avec Word ou Excel. Prière de ne pas choisir le format image pour les coller dans le texte. Les notes faisant partie des tableaux ou des figures doivent être appelées selon le système a, b, c. Elles devront se situer directement en-dessous du tableau ou de la figure, avant la source. Il est important d'indiquer la source des données en bas du tableau ou du graphique.

Notes : doivent être placées en bas de page et numérotées de manière continue en chiffres arabes. L'appel de note se fait en exposant dans le texte, sans parenthèses, sans espace avant, et avant la ponctuation. Police Times New Roman, taille 10. Les notes en bas de page doivent être réduites au minimum, et n'être utilisées que pour des compléments d'informations et non pour référencer un article ou un rapport.

Appels de références bibliographiques dans le texte : appeler les références comme suit (sans prénom des auteur.e.s) : (Shimeles et Nabassaga, 2017), (Appleton, 2001 ; Caselli, 2005), (Duflo et al., 2011), Desai et Vanneman (2015).

Nombres : écrire les nombres en lettres jusqu'à vingt, en chiffres au-delà (sauf dans les tableaux et graphiques); à partir de 1 000, laisser une espace entre les centaines et les milliers; utiliser la virgule (et non le point) comme séparateur décimal partout dans le texte, les tableaux et les graphiques.

Bibliographie : Toutes les références listées doivent avoir été appelées dans le texte. L'auteur(e) doit s'assurer également que toutes les références appelées dans le texte sont bien présentes dans la bibliographie. Les références sont classées dans l'ordre alphabétique. Les références doivent être complètes. Exemples :

Article :

Hernandez, M. E. 2008. « L'entrepreneuriat comme processus d'émergence », *Revue française de gestion*, (185): 89-105.

Ouvrage :

Vultur, M. 2014. *La surqualification au Québec et au Canada*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 288 p.

Chapitre de livre :

Habarurema, J.-D. 2018. « Croissance économique des pays africains francophones », dans *La Francophonie économique 1. Situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives*, sous la direction de B. Boudarbat. Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal, Montréal (Québec), Canada : 6-30.

Calendrier :

Étapes	Échéances
Lancement de l'appel à contributions	15 septembre 2021
Soumission des propositions de chapitre	15 décembre 2021
Évaluation des propositions	15 février 2022
Révision et re-soumission des chapitres retenus	15 mars 2022
Révision linguistique, mise en page et impression de l'ouvrage	Avril 2022
Publication de l'ouvrage	Mai/juin 2022

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec l'OFE à l'adresse suivante : ofe@umontreal.ca

Références :

Afreek'Ed France, février 2021. Quelle est l'importance de la scolarisation de la jeune fille ? <https://afreekedfrance.org/quelle-est-limportance-de-la-scolarisation-de-la-jeune-fille/>

Adams, A. V. et R. Johanson. 2003. « Un enjeu vital », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [Enligne], 34, mis en ligne le 23 novembre 2011, consulté le 18 septembre 2021. DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.1659>.

Banque mondiale, avril 2020. Éducation. <https://www.banquemonde.org/fr/topic/education/overview>

Becker, G. S. (2009). *Human capital: A theoretical and empirical analysis, with special reference to education*. University of Chicago press.

Collin, M. et Weil, D. N. 2020. The effect of increasing human capital investment oneconomic growth and poverty : A simulation exercise. *Journal of Human Capital*, 14(1):43–83.

Hewlett, juin 2008. Initiative « une éducation de qualité dans les pays en voie de développement » : stratégie de subvention. https://www.hewlett.org/wp-content/uploads/2016/08/QEDCGrantmakingStrategy_Final_French.pdf

Ministère des Affaires étrangères et européennes – France, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats. 2010. L'action extérieure de la France pour l'éducation dans les pays en développement 2010-2015. https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Exe_Education_P_par_P_V1.pdf

Plan International, septembre 2020. Causes et conséquences des discrimination des filles face à l'éducation. <https://www.plan-international.fr/info/actualites/news/2016-09-23-causes-et-consequences-des-inegalites-des-filles-face-leducation>

Gouvernement du Canada, juin 2017. Éducation dans les pays en développement. https://www.international.gc.ca/world-monde/issues_developpement-enjeux_developpement/human_rights-droits_homme/education.aspx?lang=fra

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec. 2021. Adéquation formation-emploi. <https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/adequation-formation-emploi/index.asp>

Unicef Canada. Éducation, <https://www.unicef.ca/fr/education>